



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

Service public de l'école inclusive



Aider l'élève en situation de handicap à élaborer son projet personnel d'insertion professionnelle de la 4^e au bac

20**23** ————— 20**24**

Tout jeune en situation de handicap doit pouvoir s'insérer professionnellement en sortant de l'École, quel que soit son niveau d'études ou son parcours, qu'il ait ou non obtenu un diplôme.

L'académie de Créteil a décidé de développer des partenariats avec des associations à destination des jeunes en situation de handicap, afin d'assurer la continuité de leur parcours jusqu'à leur insertion dans la vie active. Leur choix d'orientation est trop souvent limité par une méconnaissance des perspectives d'avenir qui pourraient être les leurs et leur manque de confiance en soi. Un accompagnement en adéquation avec le profil des jeunes doit permettre d'éviter les phénomènes d'autocensure qu'ils s'imposent trop souvent.

Ce document a pour objet de porter à la connaissance des équipes, qui accompagnent les élèves au quotidien, l'existence de partenaires référencés et signataires d'une convention académique et/ou nationale, ainsi que les actions qu'ils proposent et leurs modalités de mise en œuvre. Chaque association a ses propres champs d'intervention, regroupés ci-après par thème pour permettre de contacter l'interlocuteur le mieux/plus approprié à la situation de chaque jeune. Ce dernier pourra alors être accompagné aux plus près de ses besoins afin de définir et d'élaborer un projet professionnel réaliste répondant, dans la mesure du possible, à ses aspirations.

Les équipes éducatives peuvent mobiliser les associations les plus pertinentes pour répondre à la problématique posée. Les jeunes concernés sont accompagnés de manière plus efficiente dans l'élaboration et la réalisation de leur parcours qui les mènera vers une inclusion professionnelle réussie. Ils pourront aussi disposer d'aides dans la construction du dossier permettant la reconnaissance de leur handicap (RQTH).

La liste des partenaires cités est non-exhaustive et est amenée à évoluer au fur et à mesure des signatures de conventions.

Il est donc important de s'assurer des mises à jour du document.



Accompagnement individuel

● **Objectif**

Aider le jeune en situation de handicap à construire son projet personnel, en adéquation avec ses centres d'intérêt, son handicap et ses compétences.

Le cas échéant, des solutions pour des aménagements éventuels seront recherchées, afin de permettre à chaque jeune d'être orienté vers les structures qui correspondront le mieux à ses besoins et à une meilleure prise en charge.

Partenaire à solliciter

[Atouts pour tous](#)

● **Objectif**

Aider le jeune en situation de handicap, dès la classe de 1^{re} et jusqu'à la fin de ses études, dans la préparation des entretiens de recrutement en lui proposant un *coaching* par un professionnel.

Partenaire à solliciter

[Arpejeh](#)

● **Objectif**

Accompagner, individuellement et de façon personnalisée, dès la 4^e, chaque jeune en situation de handicap, ayant une reconnaissance administrative ou non de leur situation de handicap, afin de les aider à trouver une entreprise, développer leurs compétences liées à l'employabilité (*coaching*) et favoriser la réussite de leur parcours académique et de leur insertion professionnelle.

Aider à l'orientation scolaire, dans le cadre d'entretiens individuels, pour élaborer son projet académique et professionnel ainsi qu'à développer sa capacité à décider de façon éclairée, réaliste et autonome de son avenir avec une psychologue de l'orientation de l'association.

Partenaire à solliciter

[Tremplin Handicap](#)

Accompagnement collectif

● Objectif

Offrir un accompagnement tutoré pour se réaliser et s'initier à l'emploi sur le temps scolaire ou périscolaire.

Le programme PHRATRIES¹ propose un accompagnement collectif en priorité aux élèves des dispositifs ULIS, ainsi qu'aux élèves à besoins éducatifs particuliers, dès la classe de 4^e. Ce tutorat collectif bimensuel est proposé au sein de l'établissement d'origine. Il vise à accompagner chaque jeune au plus loin dans sa voie professionnelle et/ou scolaire, et à développer des compétences transversales qui lui seront utiles pour mener à bien son projet.

Le programme PHARES² propose à des élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire un accompagnement, dès la classe de 3^e, pour favoriser leur accès à l'enseignement supérieur. Cet accompagnement, au sein même des établissements de l'enseignement supérieur, consiste en un tutorat collectif de jeunes en situation de handicap par des étudiants « ordinaires ». Il s'inscrit dans la durée et vise à développer des compétences transversales pour rendre autonomes les jeunes en situation de handicap et leur apprendre à travailler en équipe.

Partenaire à solliciter

La fédé 100 % Handinamique*

** Actions nécessitant une convention avec l'établissement d'origine des jeunes.*

¹PHRATRIES : par-delà le handicap, recevoir un accompagnement tutoré pour se réaliser et s'initier à l'emploi durant le secondaire. ²PHARES : par-delà le handicap, avancer et réussir des études supérieures.

Accompagnement spécifique des élèves présentant un trouble du spectre autistique

Objectif

Apporter des ressources pour un accompagnement spécifique, tant du jeune présentant un trouble du spectre autistique que de l'équipe qui l'accompagne.

Partenaire à solliciter

Craif

Stage de découverte

Objectif

Permettre à un jeune ou un groupe de jeunes en situation de handicap de découvrir le monde de l'entreprise, grâce à des visites individuelles ou collectives d'entreprises engagées auprès du partenaire sollicité. Ces visites peuvent être organisées sur site ou à distance (visioconférence).

Partenaires à solliciter

Arpejeh – Tremplin Handicap

Stage ou PFMP dans le cadre du cursus scolaire

● Objectif

Permettre à un jeune de réaliser le stage ou la PFMP prévus dans le cursus scolaire du diplôme qu'il prépare.

Partenaires à solliciter

Arpejeh – Tremplin Handicap – Atouts pour tous

Insertion professionnelle

● Objectif

Permettre à des jeunes qui sortent du système scolaire, avec ou sans diplôme, de trouver un emploi adapté à leurs compétences tout en tenant compte de leur handicap. Il leur est proposé un parcours sécurisé, grâce à des partenaires qui organisent différentes actions pour faciliter la rencontre avec les entreprises qui recrutent. Les jeunes en situation de handicap peuvent alors valoriser leurs compétences et, si besoin, des formations, diplômantes ou non, leur sont proposées pour faciliter leur employabilité.

Partenaires à solliciter

Tremplin Handicap

Atouts pour tous

(via les conseillers départementaux et la plateforme numérique destinée à mettre en relation les jeunes et les entreprises)

Mentorat

● Objectif

Offrir un accompagnement individuel 2 fois par mois à des jeunes à besoins éducatifs particuliers mais qui ne relèvent pas obligatoirement d'une reconnaissance de la MDPH. L'aide proposée est surtout d'ordre pédagogique (aide aux devoirs, méthodologie, soutien scolaire, rédaction de CV). Les tuteurs sont sélectionnés pour leur proximité générationnelle (moins de 10 ans d'écart) et leurs centres d'intérêt communs, pour mieux aider chaque jeune à construire son parcours. Ils sont volontaires et bénéficient préalablement d'une formation.

Partenaire à solliciter

La fédé 100 % Handinamique

● Objectif

Offrir un accompagnement individuel à des jeunes en situation de handicap, de 18 à 30 ans, avec un professionnel qui lui présente le monde du travail et l'accompagne dans la construction de son projet professionnel et sa concrétisation. Cet accompagnement en binôme est d'une durée de 6 à 24 mois suivant les besoins.

Partenaire à solliciter

Arpejeh

● Objectif

Offrir un accompagnement individuel aux jeunes en situation de handicap, ayant une reconnaissance administrative ou non de leur situation de handicap, par un professionnel volontaire qui les aide à avancer sur une problématique liée à leur orientation scolaire et professionnelle, leurs études et leur entrée dans le monde du travail. L'accompagnement peut se faire en présentiel et/ou à distance et dure entre 6 et 12 mois.

Partenaire à solliciter

Tremplin Handicap

Poursuivre dans l'enseignement supérieur

Objectif

Permettre aux élèves de 4^e, 3^e et 2^de de découvrir différents établissements d'études supérieures et divers univers professionnels dans le cadre du programme *Han'Route vers mon avenir*.

Dans le cadre d'un programme d'une semaine, les élèves découvrent plusieurs filières d'études post-bac et métiers et échangent avec des étudiants et des professionnels qui partagent leur parcours et leurs expériences. Ils découvrent leurs futurs droits en tant qu'étudiant et travailleur en situation de handicap. L'objectif est d'aider les jeunes à se projeter plus sereinement dans le monde des études supérieures et du travail et de lutter contre le phénomène d'autocensure.

Partenaire à solliciter

[Tremplin Handicap](#)

Autres sites à consulter

[Mon Parcours Handicap](#)

[Pour une université inclusive](#)

[Apaches : handicap et études supérieures](#)

Salons réservés aux jeunes en situation de handicap

Différents forums et salons exclusivement dédiés aux personnes en situation de handicap sont organisés en Île-de-France, veuillez contacter la mission d'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap de l'académie de Créteil pour être informé des dates.

Coordonnées des partenaires



Prith Île-de-France

<https://www.prithidf.org/>
sev-insertion@eu-asso.fr

Convention **Atouts pour tous**

Les conseillers insertion professionnelle
du dispositif

• Seine-et-Marne (77)

Marie Le Moing-Heubert
07 64 50 87 71

m.lemoing@ugecam.assurance-maladie.fr

• Seine-Saint-Denis (93)

Benoit Lemaitre
06 98 83 87 11

blemaitre@eu-asso.fr

• Val-de-Marne (94)

Amna Marot
06 62 53 90 02

a.marot@vivre-asso.com



Arpejeh

www.arpejeh.com
contact@arpejeh.com
01 79 97 28 55



Tremplin Handicap

www.tremplin-handicap.fr/
contact@tremplin-handicap.fr
06 80 40 45 08 (Appel et SMS)



La fédé 100 % Handinamique

www.handinamique.org
tutorat@handinamique.org
mentorat@handinamique.org
01 82 28 43 94



Craif

www.craif.org
contact@craif.org
01 49 28 54 20

Nous contacter

jeune.handi.emploi@ac-creteil.fr

01 57 02 68 49

 @accreteil

 facebook.fr/academie.creteil

 linkedin.com/company/academie-de-creteil/

 @academiecriteil

